



Paielement de la pension alimentaire

Par **farid**, le **02/10/2009** à **13:31**

Bonjour,
je dois payer une pension pour mon fils de l'ordre de 200€ et de 100 € s'il est en pension. Or il est en pension 2 j sur 5 les We étant partagés.

doisje payer au prorata des jours de pension?